



Les Eco Gîtes... Ou comment rester un éco citoyen en vacances

Première industrie de la planète, c'est à travers les comportements du consommateur touriste que le secteur deviendra plus « durable ». Pour être un éco citoyen, même en dehors de son quotidien, Familles de France vous propose un petit séjour en Ecogîte.

Une offre adaptée à toutes les envies

Les Ecogîtes se présentent sous la forme de gîtes ou de chambres d'hôtes, pour accueillir solitaires, familles et groupes, soucieux de découvrir une région en contact avec les gens du pays, mais aussi exigeants dans la recherche de l'authenticité, du naturel et de la qualité.

En France, plus de 50 départements peuvent attribuer la qualification, et 70 structures sont déjà qualifiées. 200 autres sont à venir dans les prochains mois. Des vacances responsables amenées donc à très vite se développer.



Une garantie Gîte de France

Un Ecogîte est un hébergement certifié par Gîtes de France et répondant à des exigences strictes en matière de retombées environnementales, d'intégration dans le patrimoine local et d'harmonie avec le paysage (classés en 1, 2, 3, 4 et 5 épis).



Des critères environnementaux poussés

Ainsi l'Ecogîte travaille sur :

- la préservation des ressources naturelles – récupération de l'eau de pluie, limitation des consommations par des dispositifs adaptés, tri des déchets, valorisation sur place par le compostage...
- l'exploitation des énergies renouvelables (solaire, bois...) et recours minimal aux énergies fossiles ou non renouvelables (ex : le recours au chauffage électrique est exclu de la qualification Eco Gîte)
- l'usage de matériaux naturels, locaux et issus de cycles de production courts, recyclables et sans effet néfaste sur la santé – le bois local, issu d'une exploitation raisonnée de la forêt, les sous produits agricoles (comme la laine de mouton ou le chanvre pour l'isolation), des matériaux de construction locaux (pierre, chaux...).

Des retombées économiques et sociales évidentes

Cette démarche environnementale, mise en place par des propriétaires soucieux de leur patrimoine, leur permettra aussi de maîtriser leurs charges de fonctionnement (consommations d'énergie, d'eau, ...) et de soutenir l'artisanat et l'économie rurale locale. Tous les volets du Développement Durable sont donc pris en compte par la certification Ecogîte®.

